Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261007-D2026100718-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 07 octobre 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Jérôme MEUNIER.

Présents :	Jérôme MEUNIER, Laurent KRUST, Brigitte LE VAILLANT, David NATUS, Nathalie DOUCET, Stéphane PLUNIAN, Aurore BRACQ, Gaëlle CHESNEL, Virginie LE LIBOUX, Sylvain JEHANNO, Philippe LE CALLONNEC, Ghislaine HUBY CISSOU, Sammy GAUTIER, François BLAYO, Francette CHAULOUX, Gérard LE FRAPPER, Steve LOIZON, Delphine DANIEL, Patrick CARLET
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Karine RIVALLAIN, Mikaël CANO, Céline LE GOFF, Hippolyne LE MEUR, Armelle NICOLAS,
Absent(s) excusé(s) :	0
Absent(s) :	Betty BARGUIL, Stéphane PIGACHE, Virginie LE GARREC, Philippe FINET, Gwendoline RIO
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Date de convocation du Conseil municipal :	30 septembre 2026
Secrétaire de séance :	Aurore BRACQ

18 - PROJET - Demande de subvention - Département du Morbihan - PST 2026 - Travaux Parking Médiathèque - Voirie Forges - RD145

La commune souhaite :

- Poursuivre son programme de requalification des espaces publics par l'aménagement de la section Sud de la RD145 entre le Goré et la rue Herriot ;
- Réaliser des travaux de requalification du parking de la médiathèque ;
- Réaliser des travaux de voirie sur le secteur des forges.

Certains travaux peuvent être subventionnés par le Département du Morbihan au titre du Programme de Solidarité Territoriale. Ce dispositif permet de solliciter une subvention à hauteur de 30% des dépenses éligibles plafonnées à 350 000 € par an.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261007-D2026100718-DE

Vu le dispositif de subvention du programme de solidarité territorial porté par le Conseil Départemental du Morbihan ;

Vu les projets d'investissement portés par la Commune ;

Sur proposition du Bureau municipal et après avis de la Commission n°3 Travaux Aménagement Urbanisme Développement Economique et Tourisme du 28 septembre 2026, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet de :

- Requalification des espaces publics par l'aménagement de la section Sud de la RD145 entre le Gorée et la rue Herriot.
- Réaliser des travaux de requalification du parking de la médiathèque
- Réaliser des travaux de voirie sur le secteur des forges

- **SOLLICITE** auprès du Conseil départemental une subvention au titre du PST pour l'année 2026 à hauteur de 70 000 € selon le plan de financement prévisionnel ci-dessous

BESOINS	Montant H.T.	%	RESSOURCES	Montant H.T.	%
Travaux de requalificationParking médiathèque non éligibles GIEP	19 607,25 €	4%	**Département PST 2026 - 2027 (Plafond annuel de 20% de 350 000 €)**	**70 000,00 €**	**13,6%**
Travaux de requalificationParking médiathèque éligibles GIEP	13 202,06 €	3%	Dispositif amende de police (sur partie requalification RD - 455 304 €)	40 000,00 €	7,8%
Travaux de voirie du fonds du secteur des forges	25 000,00 €	5%	Dispositif GIEP - Lorient Agglomération (sur partie requalification du parking de la médiathèque)	3 168,49 €	0,6%
Travaux de requalification RD145 hors GIEP hors cyclable De la rue Lann Blenn à la rue Zola Lot 1 VRD	455 304,00 €	89%	Autofinancement	399 944,82 €	77,9%
TOTAL DES BESOIN	**513 113,31 €**	**100%**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**513 113,31 €**	**100%**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention, à signer tout document nécessaire à son instruction et à son exécution, ainsi qu'à solliciter tout cofinancement complémentaire.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à ajuster le plan de financement en fonction des montants définitivement attribués par les financeurs, sous réserve de ne pas modifier l'économie générale du projet.

Les six élus de l'opposition quittent la salle à 19h30 et ne prennent pas part au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,

Aurore BRACQ

Le Maire,

Jérôme MEUNIER

MAIRIE D'INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)